

# CAPa MA

CAP agricole  
Métiers de l'Agriculture



Agriculture  
Élevage



Formation en  
apprentissage



2 ans de formation  
(840 heures)



Le CAPa Métiers de l'Agriculture est un diplôme en apprentissage, préparé en 2 ans après une 3<sup>e</sup>.

Ce diplôme prépare à acquérir les compétences et savoir-faire de base pour pouvoir exercer sur différents types d'exploitations agricoles : élevage bovin, cultures... Le titulaire sera capable de réaliser des tâches courantes de soins aux animaux, mettre en place et assurer les cultures, de conduire et entretenir des engins agricoles et respecter les normes d'hygiène et sécurité.

## Accompagnement

Toute personne en situation de handicap (temporaire ou permanente) peut suivre une formation au CFA de Sées.

Le CFA dispose d'un référent handicap. Son rôle est d'accompagner l'apprenti, identifier les besoins et aménagements nécessaires liés à son handicap et l'orienter dans les démarches à effectuer.

Vous pouvez prendre rendez-vous en contactant l'accueil du CFA dès la réflexion sur le projet de formation.

## Organisation

La formation se répartie entre des périodes en entreprise (35 semaines par an) et des périodes de cours au CFA (12 semaines par an).

Chaque semaine, plusieurs sessions de travaux pratiques sont organisées sur l'exploitation agricole du campus et au hall agroéquipement. Un module d'initiative professionnelle permet aux apprentis de valoriser les connaissances dans leur domaine de prédilection : les ruminants ou les grandes cultures.

Les apprentis participent régulièrement à des sorties pédagogiques et animations : visites d'exploitations, rencontre avec des professionnels...

## LES +

- + **une relation forte** entre l'entreprise d'apprentissage et le CFA. L'apprenti est suivi durant tout son parcours, par l'intermédiaire d'un carnet de liaison et de visites en entreprise
- + **des classes à petits effectifs** (15 maximum), permettant un accompagnement individualisé des apprentis
- + **la valorisation** des expériences professionnelles vécues en entreprise



## Programme

### MG1 Agir dans des situations de la vie sociale

mathématiques, histoire géographie, éducation socioculturelle, informatique...

### MG2 Mettre en oeuvre des démarches contribuant à la construction personnelle

français, EPS, récupération du vécu...

### MG3 Interagir avec son environnement social

français, anglais, économie...

### MP1 Insertion du salarié dans l'entreprise

découverte du monde professionnel, contrat de travail et bulletin de paie, préparation à l'embauche (CV), étude d'offres d'emploi...

### MP2 Maintenance des matériels, équipements, installations et bâtiments

sécurité, physique, mécanique, entretien des outils, travail des métaux...

### MP33 ou MIP Ruminants

conduite d'un troupeau : raisonner l'alimentation, santé, reproduction, commercialisation des produits, production laitière...

### MP35 ou MIP Grandes cultures

conduite d'une culture : préparation du sol, installation des cultures, suivi (phytoprotection et fertilisation), récolte, stockage et conditionnement

## Évaluation

Le CAPa Métiers de l'Agriculture est évalué en contrôle continu pour plus de 90% de la note finale. Les CCF sont effectués sous formes orale et pratique. Ils ont tous lieu durant la deuxième année de formation.

Les 10% restants sont évalués durant une épreuve terminale : rédaction de 4 fiches, suivi d'un oral.

## Financement

Financement par l'OPCO de la structure employeuse.

Rémunération de l'apprenti(e) par la structure employeuse

## Débouchés

### Poursuite d'études

Bac Pro CGEA (Conduite et Gestion d'une Entreprise Agricole)

### Insertion professionnelle

*nous encourageons la poursuite en bac pro, qui s'inscrit dans la continuité de la formation.*

## Admissions

Pour rentrer en formation :

- Avoir 15 ans
- Sortir d'une classe de 3è (générale, SEGPA, Enseignement Agricole, Découverte Professionnelle)

Admission via entretien et dossier

Il est fortement conseillé d'avoir réalisé un stage découverte du métier avant de débiter la formation.

*L'entrée en formation est définitive à la signature d'un contrat d'apprentissage.*

**Responsable de formation**  
Valérie FORGEOIS  
**Secrétariat pédagogique**  
Nadine MOLINA

02.33.28.12.48  
cfa.sees@educagri.fr  
[www.campusterreetavenir.fr](http://www.campusterreetavenir.fr)